



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carte

Question écrite n° 63887

Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le fait que les mineurs en activité ou retraités, ne disposent pas de la « Carte Vitale », ce qui les empêche de bénéficier de la pratique du tiers payants. Il lui demande les raisons et les mesures éventuelles qu'il compte prendre, afin de remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Leroy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63887

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4082